

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014

Convocations adressées le 9 décembre 2014

Etaient présents : R.LELIEVRE G.RIPEAUX B.LEMASSON F.ADAM V.BOUJU C.FOUBERT R.DELAUNAY D.GRAND T.GUILLOUARD L.SAINT MARTIN

Absent : Christian FERAULT qui a donné pouvoir à M. le Maire, B.LEBOUC, C.COUBRUN, A.MENGARD, C.PICHEREAU.

Révision des tarifs des Nouvelles Activités Périscolaires (actuellement forfait mensuel de 9 € pour les mois sans vacances et forfait mensuel de 4,50 € pour les mois avec vacances).

Les membres du conseil municipal ont décidé de supprimer le système de forfait pour instaurer un paiement au jour de présence au prix de 0,75€ par jour.

Suppression du service de cantine le mercredi midi

Compte tenu du très faible nombre d'enfants mangeant à la cantine le mercredi midi, les membres du conseil municipal ont décidé de supprimer le service de cantine du mercredi midi. Pour les parents qui travaillent, une surveillance de 12h15 à 13h30 des enfants sera mise en place à la rentrée de janvier 2015. Les enfants pourront déjeuner dans les locaux de la garderie- le repas devra être fourni par les parents.

Mise en place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial),

Les membres du conseil municipal, afin de continuer à percevoir le fonds d'amorçage pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires mettront en place un Projet Educatif Territorial

Souscription au logiciel GALGEC, outil de gestion dématérialisé des accueils périscolaires et des restaurants scolaires

Les membres du conseil municipal ont décidé de souscrire au logiciel GALGEC par l'intermédiaire de l'association ICP et de l'achat de 3 douchettes filaires.

Signature d'une convention de mise en place de service avec la CCMA pour l'assainissement collectif,

Les membres du conseil municipal ont décidé de signer une convention de mise en place de service avec la CCMA pour l'assainissement collectif.

Etude du projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue de Normandie,

Les membres du conseil municipal ont décidé de porter leur candidature au comité de choix du SDEGM et d'inscrire la somme de 80.500 € au budget primitif 2015 (section de fonctionnement) pour la réalisation des travaux d'effacement des réseaux sur la rue de Normandie. Pour information le coût total des travaux s'élève à 165.000 € mais une partie est prise en charge par le SDEGM (Syndicat D'Electrification et du Gaz de la Mayenne).

Mise en place d'une commission pour l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée),

La commission sera composée de M. le Maire, Mme Cécilia COUBRUN, Mme Carole FOUBERT, M. Bernard LEMASSON, M. Laurent SAINT-MARTIN et de M. Daniel GRAND

Compte administratif 2014 provisoire,

M. le Maire a donné les chiffres du compte administratif 2014 (à la date du 15.12.2014). Les sections de fonctionnement et d'investissement, avec la reprise des excédents antérieurs, sont excédentaires.

A Lignéres-Orgères, le 17/12/2014
Signé Le Maire,

Raymond LELIEVRE